

CERTIBIODE P2 – Produits désinfectants (TP2 / TP4)

COMMENT A ÉTÉ PENSÉE CETTE FORMATION ?



Permettre aux professionnels d'**acheter, utiliser, vendre ou encadrer l'utilisation de produits biocides désinfectants (P2)** en toute sécurité, dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Le dispositif *Certibiocide désinfectants* s'applique aux **désinfectants professionnels réservés exclusivement à un usage professionnel**, classés dans les catégories suivantes :

TP2 – Désinfectants et produits algicides

Produits désinfectants non destinés à l'application directe sur l'être humain ou l'animal.

Exemples de produits couverts : Désinfectants de surfaces (sols, plans de travail, murs, équipements), Algicides pour surfaces ou réseaux d'eau non potable (piscines, aquariums), Fongicides pour surfaces, Désinfection d'air ou systèmes de ventilation. (*ces produits sont utilisés dans les locaux professionnels tels que bureaux, services techniques, ateliers, collectivités...*)

TP4 – Désinfectants pour surfaces en contact avec les denrées alimentaires

Produits destinés à désinfecter les zones où des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux sont manipulés ou stockés.

Exemples de produits couverts : Désinfectants de plans de travail, ustensiles, équipements de cuisine professionnelle, Produits pour surfaces dans ateliers agroalimentaires, Désinfection de matériel de transport des denrées. (*important en restauration, industries alimentaires, collectivités, etc.*)

⚠ **Le Certibiocide désinfectants couvre également la catégorie TP3** : produits d'**hygiène vétérinaire** (désinfectants utilisés pour les locaux, matériel ou zones en contact avec des animaux), mais les exemples utilisés en formation seront de catégories TP2 et TP4.

POUR QUI ?

Toute personne soumise à l'obligation de détention du **Certibiocide P2**

PRÉREQUIS D'ENTRÉE :

Maîtrise du français (oral et écrit), aucun prérequis technique spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Identifier le **cadre réglementaire des biocides**

Lire et interpréter une **étiquette** et une **FDS**

Utiliser les produits désinfectants de manière **raisonnée et sécurisée**

Prévenir les **risques sanitaires et environnementaux**

Appliquer les **bonnes pratiques professionnelles**

DURÉE

7 heures sur 1 jour

Présentiel (Distanciel d'ici l'été 2026)

CONTENU

- 1 – Contexte réglementaire : Définition des produits biocides, Règlement (UE) n°528/2012, Catégories TP2 et TP4, Responsabilités de l'utilisateur professionnel, Sanctions et obligations légales
- 2 – Risques pour la santé humaine : Voies d'exposition, Effets aigus et chroniques, Symboles de danger (CLP), Équipements de protection individuelle (EPI), Conduite à tenir en cas d'incident ou d'intoxication
- 3 – Environnement et prévention des risques : Impacts environnementaux des biocides, Risques pour les organismes non ciblés, Stockage sécurisé, Gestion des déchets et effluents, Réduction de l'usage des produits
- 4 – Bonnes pratiques d'utilisation : Lecture et compréhension des étiquettes et des fiches de données de sécurité (FDS), Dosage et dilution, Conditions d'application, Traçabilité des traitements, Erreurs fréquentes à éviter
- 5 – Évaluation et validation : **QCM réglementaire officiel Certibiocide**, Correction et échanges, Validation des acquis

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés

Études de cas concrets

Analyse de documents réglementaires

Supports visuels (diaporama, fiches pratiques)

Échanges d'expériences

SUIVI & VALIDATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

Évaluation finale obligatoire : QCM de 30 questions, score minimum attendu de 70% de bonnes réponses soit 21/30

Attestation de fin de formation

Auto-évaluation lors du questionnaire de satisfaction par le participant

Délivrance du Certificat Certibiocide P2 (validité 5 ans)

Validation finale :

Certificat de réalisation de stage et Délivrance du Certificat Certibiocide P2 (validité 5 ans) après succès de l'examen.

Certification partielle possible :

non

Statistiques de performance :

FORMATEUR

David LAMACHE

Formateur en traitement d'air et gestion d'entreprise

CÔTÉ PRATIQUE

 Un bloc-notes et un stylo offerts

 Entre 4 et 12 personnes

 IF2P - 5 avenue Gay Lussac, bâtiment D2 Parc Descartes, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

 8h30-12h30 / 13h30-16h30

 Déjeuners libres - voir reco en [FAQ](#)

 Nuitées libres - voir partenaires en [FAQ](#)

 Parking gratuit

 En situation de handicap ? Voir notre [FAQ](#)

ÉQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Équivalences : NEANT

Consultez notre [FOIRE AUX QUESTIONS](#) pour plus de renseignements !

TARIF :

196.00 € net/pers en inter OU 1750.00 € net/session pour un groupe

FINANCER LA FORMATION

Consultez notre page dédiée au moyens de [FINANCEMENT](#)

SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Dates, nombre de places en temps réel, inscription par CB ou devis gratuit en ligne (onglet "Nos Formations")

 05.56.37.44.40

 contact@if2p-evolution.com
